



Déshériter un enfant par le truchement d'une SCI

Par eldestson

Bonjour,

Residant a l'etranger depuis tres longtemps, je viens d'apprendre le deces de mon pere il y a 3 jours . J'ai ete informe par ma soeur que mon pere avait constitue une sci a caractere exclusivement patrimoniale (statuts) que lui, sa femme et tous ses enfants sauf moi y etaient associes. SCI lui permettant d'echapper a l'ISF depuis plusieurs annees et de transmettre le total du patrimoine familiale tout en me déshéritant.

Puis je denoncer cette SCI patrimoniale qui m'exclue

Ai-je un delai maximum pour contester la SCI

Mettre en avant que mes freres et soeurs y ont ete associes chacun par donations

Ai-je un delai maximum pour contester la succession

En vous remerciant pour votre temps a me lire et a me repondre.